

## CONVENTIONS DE SINISTRE

|                       |         |                   |                           |                            |
|-----------------------|---------|-------------------|---------------------------|----------------------------|
| Référence :<br>DL017E | Durée : | Niveau :<br>Bases | Modalités :<br>E-Learning | Tarifs :<br>Nous consulter |
|-----------------------|---------|-------------------|---------------------------|----------------------------|

### LIEUX ET DATES :

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Déterminer les conditions d'application des conventions IRCA et IRSA
- Appliquer les cas de barèmes de la convention IRCA

### **Information complémentaire :**

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements [cliquez ici](#) ou [contactez-nous](#)

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>](#)**

### POINTS FORTS

#### **Modalités pédagogiques :**

**Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.**

**Formateur(s) :**

Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de flottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.

Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

**Les plus de la formation :**

Que vous soyez automobiliste ou non, vous ne pouvez ignorer complètement ce que couvre l'assurance automobile qui est la principale branche des assurances non-vie.

Mais connaissez-vous la gamme des garanties qu'elle présente et leur étendue ? Savez-vous que c'est, de loin, la branche de l'assurance la plus règlementée ?

Vous découvrirez dans cette formation que la responsabilité du fait des accidents de circulation est régie par un texte spécifique, la loi Badinter et par plusieurs conventions entre assureurs.

Avec plus de 40 millions de véhicules assurés, les assureurs disposent d'une énorme base statistique qui leur permet d'affiner leurs critères de tarification et de présenter plusieurs millions de formules tarifaires. Vous découvrirez également la clause-type du bonus-malus « à la française » qui personnalise le tarif appliqué selon la conduite des personnes.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli, par e-mail à [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr) ou par téléphone au 01 47 76 58 35, afin de déterminer les formations accessibles.

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)**  
**[PLANETE CSCA RH ici >>](#)**

**PROGRAMME****E. Conventions de sinistre**

Conditions d'application des conventions de sinistre

Fonctionnement de la convention IRSA

Cas des accidents impliquant deux véhicules

Cas des accidents impliquant plus de deux véhicules

Convention IRCA

**Modalités pédagogiques :**

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

**Validation des acquis :**

**Comment est-elle évaluée ?**

Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que

vous le souhaitez !

### **Comment cette formation est-elle validée ?**

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ;

Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ;

Téléchargé et consulté le support de conférence ;

Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ;

Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

### **Validation DDA**

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

### **Personnalisation parcours :**

**Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcoconers, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté".**  
**Vous avez dit webcoconer ? Tout à fait ! Le webcoconer est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!**

### **Fiche identité :**

Ce module de formation a été écrit et conçu en 2018. IL est actualisée annuellement.  
Ce module est la propriété d'Ifpass Services.

Il contient les éléments suivants :

1. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin".
2. Une séquence vidéo "Le point de l'expert" permettant de faire des focus sur des thèmes précis.
3. 1 quiz final

## **PUBLIC**

Chargés d'indemnisation  
Gestionnaires de contrats  
Toutes personnes amenées à intervenir dans la gestion d'un dossier sinistre automobile

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :  
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## **PRÉ-REQUIS**

### **Prérequis pédagogiques :**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

### **Prérequis techniques :**

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

**Logiciels :**

- Lecteur PDF (pour les documents associés)

- Lecteur audio/vidéo

- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

**Modalité d'accès :**

- Les demandes d'inscription se font par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

**TARIFS ET FINANCEMENTS**

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement contactez-nous !

**CONTACT**

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/12/2024 à 10:06